



Communiqué

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN

La Fédération des Personnels des services Publics et des Services de Santé FO (FO-SPS) apporte son entier soutien aux camarades Stéphane Pommereul et Gaël Lebastard convoqués devant la justice le 23 juin prochain.

Nos camarades sont convoqués pour avoir dénoncé les pratiques de vidéo surveillance de la commune de Bessé sur Braye.

La fédération FO-SPS déplore et dénonce la judiciarisation montante de l'activité syndicale et rappelle que la liberté syndicale est un droit de nature constitutionnelle depuis son inscription dans le préambule de la constitution de 1946. Elle réitère son soutien à nos camarades et exige que les libertés syndicales et d'expression soient respectées par les employeurs territoriaux.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 juin 2026

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS